



Société québécoise
d'information juridique

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



25 mars 2009

Mot du président

La *Loi sur le développement durable* a pour but de donner un nouveau cadre de gestion à l'Administration québécoise. Dorénavant, nos actions, comme celles de tous les ministères et organismes du Québec, doivent s'inscrire dans la recherche d'un développement qui réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

SOQUIJ souscrit aux principes liés au développement durable. Notre premier plan d'action pour 2009-2012 est le reflet de nos intérêts et de notre démarche en la matière. Ce tournant nous amène à changer nos façons de faire tant dans nos activités quotidiennes que pour la diffusion de l'information. Depuis plusieurs années, nous encourageons l'utilisation de nos banques de données électroniques. De plus, nous avons commencé à modifier nos procédés à l'interne afin de respecter les principes de la loi.

Avec enthousiasme, les membres du conseil d'administration, le comité de direction et tous les employés de SOQUIJ participeront à la mise en place et au maintien de gestes liés au développement durable.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Mercier', written in a cursive style.

Guy Mercier

Mission de SOQUIJ

La Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), fondée en 1976, assume un mandat qui lui a été confié par l'Assemblée nationale et relève du ministre de la Justice du Québec. Elle assure son autofinancement par la vente de ses produits et services.

La mission de SOQUIJ, tel qu'elle est prévue dans sa loi, est de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité. SOQUIJ sauvegarde depuis plus de 30 ans les décisions qu'elle publie en version papier ou en version électronique.

SOQUIJ reçoit plus de 50 000 décisions par année qu'elle met en ligne sur un site public et dans des banques de données. Plus de 6 000 décisions par année sont résumées et versées dans les banques de données ou publiées dans les journaux spécialisés ou les recueils. Les produits sont diffusés auprès de la communauté juridique, du milieu des affaires et du travail et de tout citoyen intéressé à la documentation juridique.

SOQUIJ offre à ses 115 employés plusieurs conditions leur permettant de travailler dans un environnement assurant une bonne qualité de vie.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1
INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUCUER,
INNOVER

ORIENTATION PRIORITAIRE¹

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes du développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

SOQUIJ sensibilise déjà son personnel aux principes du développement durable. Ces activités seront poursuivies pour favoriser l'assimilation des savoirs et du savoir-faire.

Action 1 de SOQUIJ

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du *Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation*.

Gestes

Sur l'intranet, produire et diffuser tous les jours une info-bulle (courte phrase) sur le développement durable et des bulletins d'information variée tous les deux mois.

Prendre part à des formations sur le développement durable.

¹ Les orientations 1, 3 et 6 sont prioritaires. Elles ont été choisies par le gouvernement afin de s'assurer que tous les ministères et organismes contribuent concrètement à l'atteinte des objectifs auxquels on a donné la priorité.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1
INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUQUER,
INNOVER

ORIENTATION PRIORITAIRE

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes du développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

SOQUIJ reçoit des centaines de milliers de visiteurs sur son site Web. Au cours des prochaines années, nous tenterons de mettre en ligne des liens vers de l'information liée au développement durable.

Action 2 de SOQUIJ

Faire connaître des activités de développement durable sur nos sites Internet.

Gestes	Utiliser le site de SOQUIJ pour donner de l'information sur le développement durable.
	Étudier la possibilité de collaborer avec des institutions telles Recyc-Québec ou l'Agence de l'efficacité énergétique.
	Mettre en ligne sur notre site une page expliquant notre démarche.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1
INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUQUER,
INNOVER

ORIENTATION PRIORITAIRE

Objectif gouvernemental 3

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

Il y a 20 ans, lorsqu'on désirait trouver de la jurisprudence pertinente, il fallait se diriger vers une bibliothèque et consulter plusieurs ouvrages papier. Aujourd'hui, les banques de données de SOQUIJ sur Internet permettent aux utilisateurs de trouver rapidement de l'information jurisprudentielle en utilisant des outils performants et conviviaux sans se déplacer et en utilisant moins de papier.

Action 3 de SOQUIJ

Continuer le développement informatique de nos produits.

Gestes

Offrir à notre clientèle des outils de recherche et l'accès à des bases de données des plus performants.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2
RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ
ET L'ENVIRONNEMENT

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

SOQUIJ continuera d'offrir à tout son personnel des conditions de travail favorables tout en améliorant la vérification de la satisfaction des employés.

Action 4 de SOQUIJ

Offrir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

Gestes	<p>Produire et diffuser sur l'intranet des bulletins électroniques de sensibilisation et d'information sur la santé au travail ainsi que sur le bureau de la continuité des services.</p> <p>Évaluer périodiquement la qualité de l'air et l'eau potable des locaux et en communiquer le résultat.</p> <p>Offrir des services d'ergothérapie sur les lieux de travail pour les employés.</p>
--------	--

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2
RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ
ET L'ENVIRONNEMENT

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Afin d'offrir à ses employés un milieu de travail valorisant, SOQUIJ les interrogera au cours de prochains mois pour vérifier leur degré de satisfaction et de mobilisation.

Action 5 de SOQUIJ

Offrir au personnel la possibilité d'exprimer son opinion sur les facteurs favorables à un milieu de travail mobilisant («cote RH»).

Gestes	Mettre en place un programme pour évaluer la satisfaction et la mobilisation des employés. Implanter le programme.
--------	---

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Les premiers gestes que SOQUIJ a accomplis pour lancer le programme de sensibilisation au développement durable étaient liés à l'utilisation de verres ou de tasses non réutilisables. SOQUIJ compte poursuivre sa démarche dans cette voie afin de respecter les pratiques écoresponsables pour ses achats.

Action 6 de SOQUIJ

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la *Politique pour un gouvernement écoresponsable*.

Gestes	Mettre en place des pratiques d'achat écoresponsables et d'utilisation de produits respectant le développement durable. Concevoir, adapter ou utiliser des outils d'aide afin de consommer de façon responsable. Poursuivre et mettre en œuvre graduellement un plus grand nombre de pratiques favorables à l'environnement.
--------	--

Objectif gouvernemental 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

SOQUIJ publie plusieurs ouvrages par année. Avec la collaboration des fournisseurs, les produits papier devront être de plus en plus «verts». En outre, nos communications avec les clients se feront à l'aide d'outils électroniques pour éviter d'utiliser du papier et le transport par poste ou messagerie.

Action 7 de SOQUIJ

Mettre en œuvre des pratiques visant à réduire notre consommation de papier à tous les niveaux.

Gestes	<p>Mettre en place un programme favorisant l'offre de produits électroniques afin de réduire la production de publications papier.</p> <p>Favoriser les communications électroniques avec nos clients (factures, coupons de réabonnements, correspondance).</p> <p>Revoir la conception de notre papeterie et offrir des solutions électroniques lorsque cela est possible.</p> <p>Mettre en ligne un catalogue électronique.</p>
--------	---

Objectif gouvernemental 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

Au cours de prochaines années, SOQUIJ informera de plus en plus ses partenaires, ses fournisseurs et ses commandités que les principes du développement durable doivent être pris en considération au moment de négociations, d'achats et de commandites.

Action 8 de SOQUIJ

Mettre en œuvre des pratiques visant à encourager nos partenaires, nos fournisseurs et nos commandités à tenir en compte des principes du développement durable.

Gestes	<p>Élaboration d'une politique d'achat écoresponsable applicable à tous nos fournisseurs et soumissionnaires.</p> <p>Informers les fournisseurs que SOQUIJ adhère à un plan d'action de développement durable.</p> <p>Dans les appels d'offres, demander à tous les fournisseurs de quelle façon ils prennent en considération les principes du développement durable.</p> <p>Élaborer des règles d'information sur le contenu écoresponsable des produits (livres, journaux, papeterie, banques de données).</p> <p>Élaboration d'une politique de commandite encourageant la tenue d'événements écoresponsables.</p> <p>Participer à des événements où les principes du développement durable sont pris en considération.</p>
--------	---

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5
RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Objectif gouvernemental 14

Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.

Des programmes facilitant la vie familiale sont déjà établis depuis plusieurs années et ils seront maintenus.

Action 9 de SOQUIJ

Maintenir nos programmes : congés de maternité, horaires comprimés, télétravail, etc.

Gestes

Maintien des programmes de congés de maternité, de paternité et parentaux, de congés à traitement différé ou sabbatiques, d'horaires comprimés, de télétravail, de programme d'aide aux employés et de retraite progressive.

Exercice annuel auprès des gestionnaires pour discuter du télétravail et pour vérifier la satisfaction des télétravailleurs.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5
RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Objectif gouvernemental 17

Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.

SOQUIJ est une société d'État qui doit s'autofinancer. Pour pallier d'éventuelles pertes, elle fera une demande pour augmenter le seuil de son fonds de roulement.

Action 10 de SOQUIJ

Augmentation de nos revenus.

Gestes

Continuer de développer nos produits afin d'accroître nos revenus. Faire des démarches pour obtenir l'augmentation du seuil du fonds de roulement.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7
SAUVEGARDER ET PARTAGER LE PATRIMOINE COLLECTIF

Objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

De par les fonctions édictées dans sa loi, SOQUIJ doit promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité. La qualité du traitement des décisions reçues ainsi que la convivialité des outils offerts permettent à SOQUIJ de continuer d'être un leader dans le domaine de l'information juridique, et ce, depuis plus de 30 ans.

Action 11 de SOQUIJ

Préserver le patrimoine juridique québécois.

Gestes

Recevoir, traiter et diffuser les décisions rendues par les tribunaux judiciaires et administratifs.
Maintenir un site public (jugements.qc.ca) pour permettre à la population d'avoir accès aux décisions.
Maintenir un site transactionnel où les outils de recherche permettent un repérage facile de l'information juridique.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8
FAVORISER LA PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE

Objectif gouvernemental 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Le bénévolat est une action qui permet aux citoyens de s'engager dans leur milieu. Afin d'encourager le bénévolat, SOQUIJ compte mettre en place un programme à cet effet.

Action 12 de SOQUIJ

Mettre en place un programme d'encouragement du bénévolat.

Gestes

Étudier la faisabilité pour l'entreprise d'offrir chaque année un total de cinq jours/personnes aux employés qui feront du bénévolat durant ces journées. Étudier également la faisabilité de permettre aux employés de prendre une journée sans solde pour faire du bénévolat.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 9
PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Objectif gouvernemental 27

Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.

Depuis plusieurs années, SOQUIJ offre un programme de remboursement des frais de scolarité. Ce programme sera maintenu et les employés seront encouragés à s'inscrire à une formation au moment de l'appréciation annuelle du rendement.

Action 13 de SOQUIJ

Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de nos employés.

Gestes

Au moment de l'appréciation annuelle du rendement, encourager les employés à s'inscrire à des cours respectant les exigences prévues à la convention collective ou au *Règlement concernant les conditions de travail ainsi que la nomination des employés non syndiqués.*

Objectifs gouvernementaux non retenus dans le Plan d'action de développement durable de SOQUIJ

En raison de sa mission et de son champ de compétence, SOQUIJ est peu interpellée par les objectifs suivants :	
Objectif 2	Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
Objectif 5	Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
Objectif 8	Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.
Objectif 9	Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
Objectif 10	Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
Objectif 11	Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services.
Objectif 12	Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
Objectif 13	Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
Objectif 15	Accroître le niveau de vie.
Objectif 16	Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
Objectif 18	Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
Objectif 19	Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
Objectif 20	Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.
Objectif 22	Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
Objectif 23	Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif 25	Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.
Objectif 26	Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
Objectif 28	Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre.
Objectif 29	Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration.